

Département : 56
Aire d'étude : SARZEAU
Commune : SARZEAU
Lieu-dit : LA COUR
Dénomination : DEMEURE
Précision : RELAIS DE CHASSE
Destinations successives et actuelles : MAISON

3098

11200127608

Coordonnées : LAMBERTO X = 0220678 Y = 2290980

Cadastre : 1828 P 936, 1980 P 313

PROPRIETE PRIVEE

Dossier d'INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE établi en 1992, 1995 par RENAUDEAU OLIVIER, TOSCHER CATHERINE

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1992

HISTORIQUE

SITE D'UN ANCIEN MANOIR APPARTENANT AUX FRANCHEVILLE, ATTESTE EN 1629 ; LE LOGIS EST DECLARE EN RUINES DES 1757 ; LES DEPENDANCES MENTIONNEES A CETTE DATE, VISIBLE SUR LE CADASTRE DE 1828, SONT DETRUITES PROBABLEMENT LORS DE LA CONSTRUCTION VERS 1860 POUR LA MEME FAMILLE D'UN RENDEZ VOUS DE CHASSE ; SITE D'UNE TENTATIVE D'EXPLOITATION DU VER A SOIE

DESCRIPTION

SITUATION : ISOLE

COMPOSITION D'ENSEMBLE

Parties constituant : ENCLOS, PUIITS, ECURIE, FERME

MATERIAUX

Gros oeuvre : GRANITE, ENDUIT

Couverture : ARDOISE

STRUCTURE

Vaisseaux et étages : 1 ETAGE CARRE, COMBLE A SURCROIT

ELEVATIONS : ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE : TOIT A LONGS PANS, CROUPE

DISTRIBUTION : ESCALIER DANS OEUVRE, ESCALIER TOURNANT A RETOURS

COMMENTAIRE DESCRIPTIF : LOGIS EN MOELLON ENDUIT, A 1 ETAGE CARRE, ELEVATION A TRAVEES, OUVERTURES EN BRIQUE, TOIT A LONGS PANS A CROUPE ET APPENTIS, ESCALIER DANS OEUVRE, DEPENDANCE EN MOELLON ENDUIT, A COMBLE A SURCROIT, TOIT A LONGS PANS

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

En 1530, hommage rendu par Pierre de Francheville à la Chambre des Comptes pour La Cour.

Le 8 Mai 1563, adjudication de la terre de La Cour par Jacques Viart et Jean de La Houlle, conseillers au Parlement, commissaires du roy pour le domaine de Rhuis, à noble homme Guillaume de Francheville, procureur général de la Chambre des Comptes, pour la somme de 5300 livres. Ces commissaires le mirent en possession de « la maison de La Cour contenant jardins, prés, vignes, terres labourables, tout en un pourpris circuit de fossés... ».

En 1629, Danyel (?) de Francheville, sieur de Truscat achète La Cour à Jean de Francheville, sieur de La Chapelle du Len. En 1630, la maison noble de la Cour consiste en « quatre méssyeryes (métairies ?), estang, coulombier, pourpris de la ditte maison avec les terres de la pointe et isle de Penvince au fond de laquelle est bâtie la chapelle dudit Penvince... »

En 1755. Acquêt par Vincent Mathurin de Francheville de la maison noble de La Cour ; le contrat date de 1762, la maison appartenant à M. du Pelinec.

En 1768, Minu, aveu et déclaration pour la terre noble de La Cour de Vincent Mathurin Barthélémy de Francheville « consistant en une grande maison ruinée, écuries et autres édifices aussi ruinés, grange, court au milieu du tout, vignes, landes, trois metayries en dépendances et une vigne qui formait autrefois une métairie ».

Le bâtiment actuel a remplacé la totalité des dépendances signalées dans l'acte de 1757 et encore visibles sur le cadastre de 1828.

DOCUMENTATION

Archives

- A.D. Morbihan. Série J. Fonds Privés. 93 J 807. Fonds de Truscat. La Cour. Prisage et mesurage de la terre de La Cour faite en 1757 (voir Annexe).

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pl.	I.	Extrait cadastral 1980, section P, échelle 1/2500e.	
Doc.	1	Extrait cadastral 1828, section P.	93 56 00208 X
Fig.	1	Vue générale est.	93 56 00675 X

ANNEXE

Mesurage et prisage de la terre de La Cour
fait en 1757.

Art. 807. La Cour. (A.D. Morbihan. Série J. Fonds de Truscat).

Le lieu et manoir noble de La Cour ausÿ en Rhuis distante de Sarzeau d'une lieu et demi consiste en ce qui suit, suivant la montre qui nous en a été fait par le dit le Quinio et le fermier de la Métairis.

Premier, un batiment exposé vers solleile levant construit de piaire en maconnerie et couvert d'ardouaise, contenant de long par devans soixante huit piée sur vingt de large, le quell logement sert de celliée et de granges ou est un grand et ansient pressoir à faire du vin dont les poutres sont garnies de plusieurs liens de fer ayant une mu (?) double pour foullée le raisain et au surplus garni de ses autres ustancilles.

Cour au devant de la ditte grange au midy de laquelle est un anciens batiment en Rhuinne dont il ne reste qu'une partie des murs collatéraux et deux pignons qui sont prais desollire (?), le batiment etant anciennement le principale logis divisé en plusieurs salles contenant de long du coté de la vigne cent trente deux piée sur vingt et sept de laise.

Un autre batiment en ruine au nord de la dite cour dont les murs collatéraux sont entierement désunies (*mention biffée*) de même que les pignon, contenant quarante cinq piée de face sur vingt deux et demi de profondeur.

Autre ruine de batiment au pignon septantrionalle de la granges, contenant vingt et six pieds en tous sens.

La dite cour entre les dits batiments et maison close en party d'iceux et au surplus de ses murs dans laquelle est un puis de port exterior vers nord, servant d'arrivée jusqu'à l'avenue plantée d'un rangt d'arbre chenue et ormaux vieux et caduque (...) le tout prisé 25 livres.

Second, le vivier ou réservoir d'eau étant au dessous de la grange vigne et y joignant du coté oriental et du bout vers midy le petit pré de la metéris de la Cour, contenant 25 cordes, compris la partye marécageuse et en jonc qui s'alonges vers le nord (...).

[viennent ensuite : l'ancienne et nouvelle vigne, la petite vigne, la grande vigne]

La metairie noble de la Porte de la Cour tenue en par Jullien Pedron qui nous m'a fait la montre et consiste à ce qui suit.

Un batiment exposé au nord construit de piaire en maconnerie et couvert en ardouaise et contenant de long par devent quarante huit piée sur vingt deux de lèzes, divisée

ANNEXE (suite)

par le bas en deux aîtres par une mauvaise cloison de planche (?) enduit de terre. Celui du bout vers occident avec cheminée au pignon sert de demeure au fermier éclairée par deux petites fenestres grillées, qui fermes de volaï de bois et le segont vers occident est l'étable au bestiaux, le tout doublé d'un mauvais planché qui ne peut servir que pour tenir les fourrages.

Autre petit logement au pignon vers soleil couchant, de paraille constructions couverte de paille en bas coté contenant vingt piée et demie au nord et dix piées d'orient à occident.

Le refuge à porc au devant de la dit maison couverte de paille en appantÿ contenant huit piée et demy sur une forme (?) et six pied sur une autre.

Un autre batiment en Rhuinne au bout orriental et à l'attache du précédent, de quelle il existe encore des murs collatéraux contenant 18 piée par une forme et 18 et demÿ par autre.

La métairie noble de la Cour (*seconde métairie*) tenue en ferme par Mathurin Legat qui nous en fais la montre et consiste en ce qui suit :

Un batiment exposé au midy construit de piaire en maconne et couvert de paille contenant de longt par devent quarante huit piée et demÿ sur vingt et trois et demis de laize, divisé par le bas par quelques plesays (? *planches*) posés sur une sceuille sans aucune enduit de terrasse ni d'autre matiere, le bout vaire orrians avec cheminée au pignon pour servir de demeure au fermier et celui vers occident pour les bestiaux éclairé par des petites fenestres qui fairment au moyen de mechants volay de bois et issües devent et derriare doublé d'un très mauvais planché pour y mettre du fourrage.

Autre petit batiment flanqué au devent du précédent et en demy croix dy celui de pareil construction couvert en parti pour servir de refuge au porc contenant par une fasce douze pied et par d'autre six.

Finalement, une autre batiment en ruinne au bout orriental du principalle et à l'attache dy celui dont il existe encore la plus grande party des murs collatéraux en piaire contenant dix sept piée de fasce sur dix sept pied et demy de profondeur. Coure au devant au (?) occident, au midy, dans laquelle est encore un batiment en ruine [.....].

Pl. I. Plan de situation. Extrait cadastral 1980, section P, échelle 1/2500e.



Doc.1 Extrait cadastral 1828, section P

Cl.Inv.Artur/Lambart

93 56 00208 X



Fig.1 Vue générale est

Cl.Inv.Artur/Lambart

93 56 00675 X

